



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1479

27 janvier 2021

- **Insécurité : Multiplication des actes de kidnapping, malgré les annonces du gouvernement**
- **Politique : Le Secteur dit démocratique et populaire annonce un prochain « pays locked » pour faire respecter l'échéance du 7 février 2021**
- **Jovenel Moïse « n'aura ni titre ni qualité » pour engager Haïti, à partir du 7 février 2021, selon la structure citoyenne Nou p ap konplis**
- **Justice : L'Anamah dénonce des menaces de mort à l'encontre du juge Renord Régis, chargé du dossier de l'assassinat de Me. Monferrier Dorval, le 28 août 2020**

Insécurité : Multiplication des actes de kidnapping, malgré les annonces du gouvernement

Divers secteurs de la vie nationale dénoncent une intensification des arrestations arbitraires, des violations de droits humains et des actes de kidnapping en Haïti (<https://www.alterpresse.org/spip.php?article26612>).

Une police instrumentalisée, un État délinquant, un régime qui repose sur les manœuvres de gangs armés : c'est la situation dramatique, à laquelle est confrontée, aujourd'hui, la population. Le vendredi 22 janvier, des gangs armés, regroupés au sein de la fédération G9 an fanmi ak alye, ont défilé, avec l'appui de certains organismes publics, dans plusieurs rues de Port-au-Prince. Ils ont été sécurisés par des unités spécialisées de la Police Nationale d'Haïti qui n'a fait aucun suivi des avis de recherche émis depuis plusieurs mois contre les membres de ces gangs. Ils sont ouvertement couverts et protégés par les officiels et la police. Lors du rassemblement pacifique du 20 et 21 janvier, selon les organismes de défense de droits humains, la police n'a pas hésité à blesser par balles au moins 8 personnes, dont plusieurs journalistes (<https://www.alterpresse.org/spip.php?article26616>) (<https://www.alterpresse.org/spip.php?article26617>). Toutes les manifestations pacifiques sont systématiquement réprimées par balles et gaz lacrymogènes, par la police. Dans la réalité, les promesses pour contrecarrer les actes de criminalité, dont l'enlèvement et la séquestration de personnes, ne sont suivies d'aucune disposition

institutionnelle concrète. Inacceptables et révoltants, ces actes se multiplient dans le pays, notamment dans la capitale, en dépit des dispositions annoncées par les autorités. Le 25 janvier, des discussions ont eu lieu au sein de la PNH, autour du renforcement de sa capacité opérationnelle dans la lutte contre l'insécurité, notamment le kidnapping. Renouvelant ses promesses, non concrétisées, le président Jovenel Moïse indique avoir passé des instructions formelles à des entités de l'État, afin d'apporter une réponse proportionnelle à ce phénomène pourtant en nette augmentation (<https://www.alterpresse.org/spip.php?article26620>). Les ravisseurs armés s'en prennent désormais à des élèves, pour faire fructifier leur industrie. La population ne fait plus confiance aux autorités soupçonnées d'accointances avec les gangs armés. Le 26 janvier, plusieurs manifestants ont dressé des barricades à Carrefour (au sud de Port-au-Prince), en vue de réclamer la libération de Julbin Robuste, enlevé le lundi 25 janvier à Gressier, ce qui a perturbé la circulation automobile dans la zone. Plusieurs écoles à Carrefour ont décidé de fermer leurs portes. Situation identique à Delmas 40B, (nord-est de la capitale) où des habitants exigeaient la libération immédiate d'un homme enlevé dans la soirée du lundi 25 janvier, par des individus lourdement armés à bord d'un véhicule (Toyota Prado). Tôt dans la matinée du 26 janvier, Sherley Magloire, membre du conseil d'éducation de la Fondation St Luc, enlevée depuis 4

jours, a été libérée. La Fondation Saint Luc avait menacé de fermer ses institutions, au cas où les ravisseurs refuseraient sa libération. Le 25 janvier, à Carrefour, un élève en 4^e année fondamentale de l'établissement scolaire Basile Moreau a été libéré, quelques heures après son enlèvement, suite à une manifestation contre ce kidnapping. Des véhicules placés en travers de la route ont entraîné une perturbation la circulation dans cette zone. Une écolière, Géraldine Joachim, enlevée le 19 janvier, également à Carrefour, a été libérée, dans l'après-midi du 22 janvier. Le Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle condamne les actes de kidnapping contre les élèves ainsi que les attaques contre des établissements scolaires, dans le pays

(<https://www.alterpresse.org/spip.php?article26618>). Un chauffeur d'autobus, kidnappé dans la soirée du 20 janvier, a été libéré le lendemain par ses ravisseurs, suite à un mouvement de protestation à Portail Léogane (sud de la capitale). Par ailleurs, le Ministre de la justice et de la sécurité publique, Rockefeller Vincent, se dit profondément touché par l'assassinat de plusieurs balles de son chauffeur, Félix Joseph, le 25 janvier ainsi que d'une femme qui l'accompagnait, par des individus lourdement armés. Les autorités judiciaires et policières sont déjà à pied d'œuvre, en vue d'appréhender tous les auteurs et complices de ce forfait, fait savoir le ministère de la justice.

- **Politique : Le Secteur dit démocratique et populaire annonce un prochain « pays locked » pour faire respecter l'échéance du 7 février 2021**

Semaine décisive et cruciale à compter du dimanche 31 janvier. De nombreuses mobilisations sont projetées pour forcer Jovenel Moïse à respecter son mandat de président, qui prend fin le 7 février 2021, selon la Constitution. « Nous allons prendre les dispositions nécessaires pour fermer le pays et faire respecter la Constitution, la loi fondamentale de la nation », prévient Me. Michel André, porte-parole du Secteur dit démocratique et populaire. Les dirigeants de cette branche de l'opposition invitent la population à se ravitailler, à acheter des produits alimentaires en

prévision des mouvements visant à paralyser totalement Haïti. La population s'attend donc à un prochain « pays locked », une paralysie totale des activités sur le territoire national, comme en septembre et novembre 2019. Les établissements scolaires risquent de suspendre leurs activités début février, d'autant que professeurs et élèves sont devenus les cibles privilégiées des kidnappeurs, ces dernières semaines. Parallèlement, de nombreux syndicats des transports publics projettent une grève générale contre les actes de kidnapping les lundi 1^{er} et mardi 2 février.

>> Jovenel Moïse « n'aura ni titre ni qualité » pour engager Haïti, à partir du 7 février 2021, selon la structure citoyenne *Nou p ap konplis*

La structure citoyenne *Nou p ap konplis* déclare que le président Jovenel Moïse « n'aura ni titre ni qualité » pour engager le pays, à partir du 7 février 2021, date d'échéance constitutionnelle de son mandat. *Nou p ap konplis* exhorte Jovenel Moïse et les autres protagonistes de la vie nationale à ne pas minimiser cette crise, « plus structurelle que conjoncturelle », et à placer Haïti au centre de leurs intérêts, en vue d'une issue à la crise politique, dans une démarche inclusive. « L'heure n'est pas à la provocation, ni à la réjouissance, d'un côté comme de l'autre ». Par ailleurs, la Direction politique de l'opposition démocratique (Dirpod) réclame la

démission immédiate de Me. Jean Ernest Muscadin, commissaire du gouvernement ad intérim de Miragoane (département des Nippes, Sud-Ouest), suite à l'arrestation arbitraire du sénateur de ce département, Nènel Cassy, après une manifestation contre le président Jovenel Moïse, organisée le 21 janvier. Devant le tollé suscité par cette arrestation, Nènel Cassy sera libéré très tard, après plusieurs heures d'une garde à vue arbitraire, suivie d'une tentative de le transférer dans une prison à Anse-à-Veau

(<https://www.alterpresse.org/spip.php?article26611>).

>> Justice : L'Anamah dénonce des menaces de mort à l'encontre du juge Renord Régis, chargé du dossier d'assassinat, le 28 août 2020, de Me. Monferrier Dorval en Haïti

L'Association nationale des magistrats haïtiens dénonce les menaces de mort dont fait l'objet le juge Renord Régis, en charge du dossier de l'assassinat, le 28 août 2020, du bâtonnier de l'ordre des avocats de Port-au-

Prince, Me. Monferrier Dorval, en sa résidence privée, à Pèlerin 5, dans la même zone où habite le président Jovenel Moïse. De sinistres personnages ont menacé la famille du juge Renord Régis de l'anéantir (<https://www.alterpresse.org/spip.php?article26607>).

- **A lire également :**
- Haïti-Kidnappings : Angoisse et indignation au sein des établissements scolaires (<https://www.alterpresse.org/spip.php?article26623>);
- Droits humains : Le Rnddh très inquiet du climat de terreur et des violations flagrantes des libertés publiques, dont la répression systématique, du 17 au 21 janvier 2021, dans 4 villes en Haïti / Intensification des cas de violation de droits humains, au lendemain des déclarations menaçantes de Jovenel Moïse, le 19 janvier 2021, affirmant l'activation de son Agence nationale d'intelligence / Ani (<https://www.alterpresse.org/spip.php?article26615>);
- Haïti : L'Anmh appelle le président Jovenel Moïse à se "conformer à son statut de garant de la Constitution" (<https://www.alterpresse.org/spip.php?article26622>);
- Football : La canadienne d'origine haïtienne, Michaëlle Jean, présidente du comité de normalisation de la Fhf, après un scandale d'abus sexuels sur de jeunes joueuses en Haïti / Haïti-Canada : Émigrer, c'est naître une seconde fois (<https://www.alterpresse.org/spip.php?article26621>;<https://www.alterpresse.org/spip.php?article26590>).